



## Editorial

L'eau, l'eau bienfaisante s'est à nouveau rappelée à nous cet été. Le lien vital à cette ressource simplement essentielle prend de plus en plus de place dans l'espace privé et public, du jardin au champ irrigué. Il y a de quoi ! Un nouvel été sec, un mois de septembre inédit ont renforcé la perception collective d'une sortie des repères habituels. En cet été 2023, des centaines de communes ont dû être, comme en 2022 ravitaillées par camions citernes. Ainsi Ally dans le Haut Allier, dont nous avons rencontré le maire durant notre séminaire annuel. Certes, il n'y a pas eu cet été les incendies géants de l'an dernier, qui avaient ravagé 72 000 hectares du massif landais. Mais des pans entiers de nos forêts ont séché sur pied. Des milliers de kilomètres de rivières ont été en assec. La dérive climatique comme l'appelle Jean-Marc Jancovici est bien là et nous angoisse. Notre gouvernement prend la mesure des périls, écoute davantage le monde scientifique. Le président Macron a lancé un Plan Eau en mars dernier. Ses 53 mesures visent une baisse de 10 % de tous les prélèvements d'ici 2030. Un premier pas, encourageant, réel, insuffisant. Le Plan Eau se met au diapason des temps incertains avec la réutilisation des eaux usées, la sobriété dans tous les usages, notamment agricoles dont certains s'apparentent à un accaparement injuste de la ressource au service d'un modèle dépassé. Entre 2000 et 2020, les prélèvements pour l'irrigation ont cru de 13 %, avec une moyenne nationale de 1954 m<sup>3</sup> par hectare. Pas durable. A cet égard, le déficit de remplissage de Naussac, en Lozère, rempli à 24 % de sa capacité en novembre et dont l'eau est principalement utilisée pour l'irrigation du maïs (590 000 ha irrigués en France) fait figure de test grandeur nature. Il va falloir arbitrer entre les besoins de cultures industrielles et ceux, vitaux de villes comme Langeac, menacées de pénurie. Le bassin du premier plan « Grands fleuves » de notre pays va-t-il avoir le courage de donner l'exemple ? Nous devons changer le cap, apprendre la modération. Donc renforcer la délibération fructueuse, le partage de connaissance, l'élaboration de changements partagés, équitables en amont. Au Chant des Rivières, qui a renouvelé ses statuts, nous poursuivons notre action paisible pour aider à fabriquer ces choix, construire ces communs de respect et de gestion d'un bien sacré : l'eau. Pour cela, nous avons besoin de vous. Nous comptons sur votre générosité.

Lire l'interview d'Emma Haziza dans Décisions durables de décembre - janvier 2024  
et l'article de Nicolas Defay [www.zoomdici.fr/actualites](http://www.zoomdici.fr/actualites)

*Joyeux Noël !*

**L'équipe du Chant des Rivières**

## Le projet de parc éolien des Vastres autorisé.

Depuis sa naissance, le Chant des Rivières s'intéresse au lien entre protection de la biodiversité et développement des renouvelables. Les deux pratiques doivent se rencontrer, ce qui est fait avec le Nouveau Poutès. L'association soutient depuis 2018 le projet de parc éolien des Vastres dans le massif du Mézenc-Meygal, porté par l'entreprise BayWa et lancé en ... 2006. En suite d'un refus d'autorisation en 2018 pour un premier projet, l'entreprise a conduit une démarche exemplaire de concertation pour un deuxième projet, organisant plusieurs réunions publiques, finançant des actions de rénovation énergétique, autour du Land Art, se rapprochant de tous les acteurs. L'adhésion citoyenne a de ce fait grandi. Le préfet de la Haute-Loire a donné son feu vert pour un premier programme de 5 éoliennes. Deux des machines, qui cristallisent le plus les débats avec l'opposition pourraient être retirées du projet en échange d'une garantie d'absence de recours des opposants. Une réunion conviant les requérants contre le premier projet a été organisée aux Vastres le 29 novembre, montrant à quel point le dialogue territorial est capital dès les prémices d'un projet de parc. C'est un mantra au Chant des Rivières : il faut faire progresser le nécessaire dialogue citoyen pour co-construire une transition énergétique apaisée. Renseignements : [kilian.alvarez@baywa-re.fr](mailto:kilian.alvarez@baywa-re.fr)

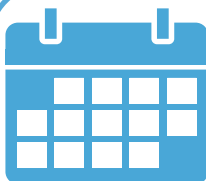
## Un nouveau projet de grand barrage sur le bassin du Rhône ?

C'est nouveau et bigrement préoccupant. La Compagnie Nationale du Rhône souhaite, à rebours de la prise de conscience grandissante, en opposition avec l'obligation européenne de restauration des milieux aquatiques traduite dans le Plan Rhône lancé en 2006, en dépit des projections préoccupantes sur l'évolution de l'hydrologie du bassin du Rhône et en ignorant la maturité industrielle des autres filières de production d'électricité renouvelable, solaire, éolien, construire un nouveau grand barrage sur le Rhône. Juste en amont de la confluence de l'Ain où le projet de barrage de Loyettes avait été abandonné en 1993. Le prétexte ? Développer les renouvelables. Le grand barrage hydroélectrique, de 37 MW de puissance serait édifié sur les communes de Saint Romain de Jalionas et Loyettes. 37 MW, c'est la puissance d'un parc éolien terrestre d'une dizaine de machines d'aujourd'hui. C'est trois éoliennes d'un parc offshore. La CNR nostalgique des temps passé de bétonnage des fleuves et soutenue par un Etat sans cohérence, sans colonne vertébrale ? La compagnie qui n'a pas vu que, en France et en Europe, le temps est à l'effacement de nombreux ouvrages qui ont causé des dommages considérables au bon fonctionnement des milieux aquatiques d'eau courante ? Qui ne comprend pas que, sur le Rhône dont 25 km seulement sont intacts, sur ses 545 km français, ces kilomètres sont d'une valeur inestimable ? Oui, simplement inestimable ? La CNR peut faire mieux, sait et doit faire mieux. Et continuer à investir dans la restauration d'un fleuve qui, avec ses 19 grands barrages a perdu ses migrateurs, ses îles, sa beauté, sa liberté. La résistance s'organise. Des élus locaux, en particulier le maire de Saint Romain de Jalionas, M. Jérôme Grausi, sont clairement opposés au projet. 500 personnes se sont rassemblées le 30 septembre dans sa commune pour dire non. Diverses O.N.G., Lo Parvi, F.N.E., la L.P.O. et l'Arpara (l'Association Régionale des Pêcheurs Auvergne Rhône-Alpes) ont également exprimé leur désaccord total. Comme le rappelle dans un article de Lorène Lavocat de Reporterre, Martins pêcheurs, loutres, salamandres, crapauds calamites, grenouilles agiles, tant d'autres témoins du Vivant indispensable ont besoin de nous. Un collectif STOP Barrage Rhôneergia vient de se créer. Résistons.  
Renseignements : [stopbarrage@gmail.com](mailto:stopbarrage@gmail.com) et Lo Parvi : [laurent.cogerino@free.fr](mailto:laurent.cogerino@free.fr)

## Accompagner la restauration du Furan et de la Loire amont.

La Loire est le « dernier fleuve sauvage d'Europe ». Abrisant encore, pour en attester, des populations de poissons migrateurs. Seulement voilà. Certaines parties sont en mauvais état écologique. C'est le cas du fleuve et dans la traversée du département de la Loire et dans son estuaire, dévasté par 150 ans de travaux lourds. Le Chant des Rivières souhaite accompagner l'effort de restauration engagé sur la Loire amont depuis une trentaine d'années par Saint Etienne Métropole, avec des contrats de rivières soutenus par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Des actions souvent peu connues, qui ont permis de retrouver une bonne qualité d'eau dans le Furan, affluent en rive droite du fleuve et de restaurer son espace alluvial là où c'est possible. Le Furan renaît, porteur d'espoirs : les pêcheurs reviennent ; les enfants s'y baignent. Le Chant des Rivières participe activement aux guinguettes organisées par La Fabrique chaque fin d'été à Andrézieux Bouthéon. Célébrons. L'association a fait une première étude pour la Métropole dans laquelle elle propose des pistes de coopération. A suivre.

## Calendrier



- 29 novembre 2023** : réunion publique aux Vastres avec les opposants au projet de parc éolien
- 5 décembre 2023** : Assemblée Générale de l'association du Réseau des Rivières Sauvages
- 8 - 9 décembre 2023** : séminaire Rivières Sauvages à Lyon, Créquy.
- 15 décembre 2023** : Assemblée Générale de l'Association Internationale du Saumon Sauvage Paris
- 21 décembre 2023** : Comité National de l'Eau. Ministère de la Transition Ecologique
- 17 - 20 mai 2024** : 3ème séminaire dans le Haut-Allier, Alleyras

